***Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne***
**de l'abbé Alphonse Angot**

## **Beauvais** (le Haut et le Bas-) - Tome I

**Beauvais** (le Haut et le Bas-), vill., c^ne^ de *Changé* à l'extrémité O., à 7 kil. du bourg, sur un plateau élevé. — *Le hebergement de Beauvoirs,* 1388 (Titre de Beauvais). — *La terre de Beauvoys,* 1536 (Ibid.). — *Le sénéchal de la seigneurie et chastellenie de Beauvoirs ; la court de Beauvoirs,* 1581 (Ibid.). — *Le fief et seigneurie de Beauvois,* 1596 (Ibid.). — La seigneurie, vassale de la châtellenie de Saint-Ouen-des-Toits, étendait sa mouvance sur un grand nombre de lieux des paroisses de Changé, Andouillé, le Bourgneuf, la Baconnière, le Genest, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Jean-sur-Mayenne, Saint-Ouen. Elle avait droit de haute, moyenne et basse justice, mais le titre de châtellenie qui lui est donné dans quelques actes n'est accompagné d'aucun des droits inhérents : sceaux, notaires, mesures, etc. Des allées de châtaigniers et de hêtres ; ou plantées d'arbres fruitiers, conduisaient au château dont les jardins enclos de murs formaient trois terrasses superposées. Un bois de haute futaie près du château, le Bois-à-la-Dame, au N.-E., de 300 journaux, l'étang de la Pérousé avec moulins, le Bas-Beauvais, la Ragottière, la Thiolière, l'étang de Mordègne, composaient le domaine. — La chapelle, construite vers 1650 et dotée de 60 ℔ de rente à charge de 40 messes par an, est de petites dimensions et n'a aucun style. La porte est cintrée, un petit œil-de-bœuf s'ouvre au-dessus et un petit clocheton en ardoises s'élève à la pointe du pignon. Elle est du reste livrée à des usages profanes. On n'en connaît même pas le vocable. Le curé avait le droit d'y dire la messe et d'y administrer les sacrements. Elle fut trouvée en bon état à la visite de 1778. Le seul chapelain connu est François *Chébois,* 1692. — *Seigneurs :* Les Mathefelon, dont l'histoire est loin d'être élucidée à ses origines, possédèrent Beauvais avec la châtellenie de Saint-Ouen. Hubert de Mathefelon, fils de Foulques de M. et d'Alix de Vitré, fut seigneur de Lancheneil et de Beauvais. — Jeanne de Prunellé donne, en 1347, au curé de Changé 50 sols de rente sur la Sabaudière pour une messe par semaine pour ses parents et pour « feu Geoffroy de Mathefelon, jadis chevalier, son defunct mari, seigneur de Lancheneil, Loiron, Beauvais et Saint-Sulpice-sur-Loire ». — Pierre, sire de Mathefelon, fait accord avec Guy de Laval, le 20 mars 1388, « pour raison de deux estangs sis au-dessoubs de l'herbergement de Beauvoirs ». — Jean L'Archevêque, fils de Guillaume L'Archevêque et de Jeanne de Mathefelon, vendit, en 1408, à Guy XII de Laval, la châtellenie de Saint-Ouen, en réservant la terre de Beauvais, qui passe ensuite par alliance aux Montenay, aux Guérin, puis aux Bouchard de Villaines-la-Juhel. — Pierre Bouchard, comme seigneur de Beauvais, rend aveu, en 1473, à la dame d'Aché en la Baconnière. Une alliance porte Beauvais dans la maison du Bailleul, une autre dans celle de Favières. François de Favières, mari de Louise du Bailleul, habitait Beauvais comme l'indique le *Censif des fiefs de Beauvais* qu'il rédigeait de sa main en 1537. Sa veuve se remaria avec n. h. Pierre de la Croix, chevalier. — François de Favières, fils aîné, fit publier au prône de Changé, du vivant de sa mère, le 15 septembre 1556, « que les sujets de la seigneurie de Beauvais n'eussent à payer leurs debvoirs à autres que à luy ». Par contrat du 28 avril 1558, mais qui ne fut définitif que le 26 juillet 1582, il vendit B. à son cousin René de Charnières, mari de Catherine de Feschal, protestant, qui eut des démêlés avec l'abbé de Clermont au sujet de la féodalité des Brevindières. Ce seigneur de Beauvais fut tué, le 10 août 1582, par un archer du prévôt de Château-Gontier. Hélie, son fils aîné, périt dans un combat contre les ligueurs en 1590 ; Daniel, fils puîné, fut assassiné près de la maison de Charnières en 1595. Suzanne de Charnières hérita de ses deux frères, épousa : 1° René du Parc, baron d'Ingrandes, qui était mort en 1588 au voyage de Guyenne, dans les rangs des catholiques ; 2° Gilles de Dampierre, marquis de la Chesnelière, au Perche, qui rendit aveu de Beauvais à Laval, en 1600, et fut tué en duel, ou assassiné, près de sa maison de la Chesnelière. Suzanne de Ch. rendit encore aveu de

Beauvais en 1634, et mourut à 80 ans, le 30 septembre 1651, « sans aucun sentimens de ceux que donne la vieillesse, laissant une grande réputation de vertu ». Elle avait cédé Beauvais, en 1641, à Jacqueline de Preaux, sa petite-fille, issue de Claude de P. et de Jacqueline de Dampierre, mariée à René de Quatrebarbes, seigneur de la Rongère. — Hyacinthe de Quatrebarbes, fils aîné, par acte du 18 novembre 1668, donna Beauvais à son frère Claude, époux de Marie Menardeau qui, veuve, rendit aveu à Laval en 1678. Françoise de Quatrebarbes hérite de René de Q., son cousin germain, elle est veuve en 1710 de Léonard-Clément Guillaud, comte de la Motte. — René Dorion, receveur des traites à Laval, acquiert avant 1728 d'Henri-Augustin Guillaud, comte de la Motte, mari de Charlotte du Boisjourdan. — Jean-Gabriel Lévesque des Valettes, président au siège des exempts à Laval, devint seigneur de B. par son alliance avec Marie-Marthe Guillaud qui, veuve le 5 octobre 1750, fit faire une montrée de la terre de Beauvais en 1751 et vivait en 1758. — Jérôme-Pierre Le Clerc des Gaudesches, fils du seigneur de Terchant, eut Beauvais du chef de Marie-Catherine-Félicité Lévesque, épousée le 27 novembre 1766 ; cette dame d'ailleurs gardait la propriété et gérence de ses biens ; elle rend aveu le 1$^{er}$ juin 1768, et à sa mort, laisse Beauvais à sa fille Marie Le Clerc, qui au moment de la Révolution habite avec son père la commune de Sevran (Seine-et-Oise), et qui vend le 4 thermidor an IV à Ambroise-François Hardy de Lévaré, écuyer, maréchal des logis de la maison du roi (ce titre est rétrospectif), mari de Jeanne Périer de Lhommeau. Théodore-François H., fils aîné, fut autorisé en 1819 à construire à Beauvais un four à chaux à condition de n'y brûler que du charbon de terre ; il vendit la propriété à son homme d'affaires.

Le Bas-Beauvais formait aussi un fief vassal de la seigneurie de Beauvais et comprenant plusieurs closeries. En sont sieurs : Pierre Audouin, mari d'Anne Ferrant, 1573. — Pierre Martin, sieur de Merembourg, avocat à Laval, mari de Renée Audouin, 1587. — Jean Martin, sieur de Merembourg, avocat, mari de Jeanne Lemoine, 1598. — Jacques Rahier, sieur des Bignons, mari de N. Martin. — François Rahier, 1702, 1718. — Anne Rahier, qui obtient en 1730 permission du maître des eaux et forêts d'abattre un certain nombre d'arbres, à condition de les remplacer par de jeunes plants. — François-René Hardy, mari de Catherine Rahier des Bignons.

Guiller, *Recherches sur Changé.*